

ALERTE

Bulletin d'information

Juin - 2004,
numéro 5

EDITORIAL

Dans ce cinquième bulletin nous vous faisons part des différentes interventions de notre association. Il en est une sur laquelle nous attirons tout particulièrement votre attention : la situation de l'ADPA.

Alors que le maintien à domicile et la prévention devraient constituer un axe prioritaire de la politique gérontologique, nous constatons que l'offre en soins et en aides à domicile est insuffisante et inappropriée.

Pour exemple, en ce qui concerne le service de soins de l'ADPA, 166 places avaient été autorisées, mais non financées. En 2003, l'ADPA n'a pu répondre à 190 demandes. Quant au service de l'aide à domicile, la CRAM a réduit de 30 % le quota d'heures, ce qui freine considérablement la politique de prévention et du soutien à domicile.

Devant cet état de faits, nous devons tous rester mobilisés pour une qualité de service auprès de nos anciens.

*Jean Giard
Président de l'Association
Tél. 04 76 23 19 03
ou Tél. 04 76 40 84 19*

LES RENCONTRES D'ALERTE AVEC...

Monsieur Michel BART Préfet de l'Isère

Cette rencontre a eu lieu le 18 mai, son objectif était de faire part à Monsieur le Préfet de la position d'ALERTE sur différents points importants :

- **le plan canicule**

Nous avons attiré l'attention de Monsieur le Préfet sur :

- l'inadéquation des recommandations du plan et des moyens humains nécessaires à sa mise en oeuvre pour faire face aux besoins des personnes résidant dans les établissements.

- la non prise en compte du problème pour les personnes à domicile,

Pour conforter notre position nous avons remis une pétition qui a recueilli 1500 signatures.

Le Conseil d'administration 2004

Jean GIARD
Claudette CHESNES
Agnès DE GALBERT
Roselyne BLIN
Dominique BECQUARD
Jean GECCONELLO
Roselyne CHAPLAIS
Christiane COLLET
Arlette CIRAMI
Jean TANNIOU
(suppléante
Annie CLAVEL)
Maryse DUC GONINAZ
Claire GIARD
Michel LAMBERT
Nicole ROCHAS
Marie Christine SIMIAND
Claude WEERS
Georges WEIHOFF
Marie-Thérèse TRILLAT
Jean-Claude CHERHAL
André ARRIGHI
Denise ROIBET
Louis LIENARD
Françoise COLOMBEL
Maurice BONNET
Alice VACHET
Annie CARRIER
Rose-Aimée RIGOTTI

- **La mise en place des conseils de la vie sociale (décret du 25 mars 2004)**

Monsieur le Préfet nous a assuré qu'il veillerait à l'application de ce décret et informerait le CODERPA de septembre des résultats de son enquête.

La situation de l'ADPA

(association d'aide à domicile aux personnes âgées)

Nous avons exprimé notre inquiétude sur les difficultés que rencontre l'ADPA et des conséquences graves sur le service aux personnes âgées. Depuis cette entrevue, une lettre a été adressée au Préfet pour confirmer les termes de notre entretien.

CANICULE

Notre association reste sensible aux problèmes posés par la solitude des personnes âgées ; elle vous appelle à rester vigilant à leur égard et à leur apporter toute la solidarité dont elles pourraient avoir besoin

Madame Gisèle PEREZ Vice-Présidente du Conseil Général

Cette rencontre s'est tenue le 2 juin. Nous avons pu échanger sur :

- **la situation de l'ADPA** expliquée précédemment sur laquelle Mme PEREZ s'est engagée à prendre toutes les dispositions pour permettre à l'ADPA de poursuivre son activité dans les meilleures conditions.

- **le schéma gérontologique.** Nous avons souhaité que l'élaboration du schéma s'inspire des conclusions des Etats Généraux de la Gérontologie et de la méthode employée dans le recensement des besoins. Notre préoccupation est toujours d'être au plus près des besoins exprimés par les personnes âgées elles-mêmes.

Madame PEREZ s'est félicitée de l'initiative d'ALERTES lors des Etats Généraux et reconnaît le bien fondé de nos propositions. Elle s'est engagée à associer complètement notre association dans les différentes étapes de l'élaboration du schéma.

- **la mise en place d'une plateforme commune** entre le schéma "handicap" et le schéma

gérontologique. Madame PEREZ est favorable à cette proposition ; pour ce faire notre association prendra contact avec l'ODPHI (Office départemental des personnes handicapées de l'Isère.

- **le problème des foyers logements.** Conformément à une demande que nous lui avons formulée une commission spécifique sera mise en place dans le cadre du futur schéma.

NOS INTERVENTIONS EN 2004

- Lettre au préfet sur la situation de l'ADPA
- Courrier aux parlementaires de l'Isère sur l'ensemble des préoccupations du secteur gérontologique,
- Colloque du 9 septembre "handicap et âge : des singularités, une solidarité"
- Rencontre du 14 octobre autour des problèmes des immigrés vieillissants sur le thème "vieillir ensemble"
- 72ème journée régionale de la société Rhône-Alpes de Gérontologie le 26 octobre "domicile jusqu'au bout : un choix, des droits, des limites ?"

BULLETIN D'ADHESION

Je souhaite soutenir et participer aux actions développées par :
Association ALERTES (UDIAGE) - 1 et 3 place de Metz - 38000 GRENOBLE

Monsieur, Madame,.....

Fonction.....

Tél..... Fax..... e-mail.....

Adresse.....

Code postal..... Ville.....

Je joins à mon bulletin d'adhésion la somme de :

8 euro (adhésion individuelle)

30 euro (adhésion de mon association)

75 euro (adhésion de soutien)

Signature :